DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant:

N.V. SIOEN
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE
BELGIQUE

déclare que l'EPI neuf décrit ci- après:

ARTICLE : capuche 7225 **Siopor FR AST +doublure coton FR**

CHLST/FB2C1/FR1+3/AS/WR33

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE et, le cas échéant, à la norme nationale transposant la norme harmonisée n° **EN 13034 (2005) type PB [6] , EN 531 (1995) A B2 C1, EN ISO 14116 (2008) extérieur indice 1/12H/40 - doublure indice 3/25H/40, EN 1149-5 (2008), EN 343 (2003+A1:2007) classe 3-3** (pour les EPI visés à l'article 8 paragraphe 3) est identique à l' EPI ayant fait l'objet de l'attestation ''CE'' de type n° **03209378 (EN 471 ne pas applicable, en combinaison avec une veste en Siopor FR AST /Siostart FR AST**) en délivrée par:

Centexbel
Technologiepark 7
9052 Zwijnaarde
Belgique
NB0493

est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie A/partie B de la directive 89/686/CEE, sous la contrôle de l'organisme notifié:

Centexbel
Technologiepark 7
9052 Zwijnaarde
Belgique
NB0493

BQA
Montoyerstraat 24
1000 Brussels
Belgique

Fait à Ardooie, le 28/11/2013

Signature
J.N. SIOEN
Administrateur Délégué

N.V. SIOEN
I. DECEUNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR

Les informations contenues dans ce document sont la stricte propriété de la société SIOEN NV. Elles ne peuvent être utilisées par le destinataire que sous la forme dans laquelle elles lui ont été envoyées. N'importe quelle modification apportée aux informations contenues dans ce document sera considérée comme un faux en écritures, qui expose le destinataire à des poursuites au pénal.